

Réunion du Conseil Municipal

Le Maire de Saint-Sauvant :

- ayant convoqué le conseil municipal pour une réunion en date du 7 avril 2025,
- le quorum n'ayant pas été atteint
- vous informe que la prochaine réunion de conseil aura lieu

Le 14 avril 2025
à
16h00 à la Mairie

Lorsque ce quorum n'est pas atteint, l'article L. 2121-17 du CGCT précise que le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

ORDRE DU JOUR

- Présentation et approbation du Compte Financier Unique du Budget Chaufferie 2024
- Présentation et approbation du Compte Financier Unique du Budget Commune 2024
- Affectation des résultats 2024 du Budget Chaufferie
- Affectation des résultats 2024 du Budget Commune
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025
- Vote du Budget Chaufferie 2025
- Vote du Budget Commune 2025
- Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget Chaufferie
- Mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget Mairie
- Attribution du fonds de concours solidarité par GPCu
- Fonds de Projet de Territoire 2025
- Proposition d'achat du fonds de commerce de l'EIRL Lecomte
- Décision d'utilisation du droit de préemption urbain
- Achat d'une partie de terrain pour intégration au domaine public
- Vacance de poste d'adjoint du patrimoine
- Adoption des modalités de mise en œuvre du télétravail
- Argent de Poche : renouvellement dispositif
- Convention AbeilLocales
- Décisions du Maire
- Questions diverses

Le Maire,
Christophe CHAPPET

